

moins réalisé une grande idée, une idée vraiment patriotique, celle de mettre entre les mains du peuple les moyens de coloniser les terres incultes, qui sont considérables en Canada par leur nombre et leur valeur.

En référant encore aux archives de l'Institut de 1854, année heureuse pour lui, car elle produisait au grand jour le résultat pratique de ses labeurs et de ses efforts, nous y trouvons les travaux de la convention sur l'éducation. L'Institut ne perdait pas de vue cette grande et vitale question de l'instruction du peuple.

Dans le Parlement, ses membres cherchèrent à établir un système plus conforme aux exigences du pays.

C'est donc avec un légitime orgueil que les jeunes membres de cette Institution doivent conserver ces précieuses archives qui diront aux âges futurs combien leur société était animée de bons sentiments pour leur pays.

L'année 1854 devait être une année féconde en réformes. Le progrès, toutefois, n'est pas un fruit de hasard et de spontanéité.

Toutes les bonnes choses de ce monde ont cela de commun qu'il leur faut de la culture pour être produites.

En 1852, les censitaires avaient été convoqués par le président de l'Institut dans nos salles pour réorganiser l'agitation anti-seigneuriale. Le mouvement fut si judicieusement organisé et si vigoureusement poursuivi, qu'il suffit de deux années de cette lutte intelligente pour renverser pacifiquement, et sans blesser aucun intérêt, une institution séculaire qui, en Europe, n'était tombée que sous les coups de la hache révolutionnaire.

Quand l'historien voudra se rendre compte de l'abolition des droits seigneuriaux, c'est dans les archives de l'Institut qu'il retrouvera le levier moral qui a soulevé et abîmé sur elle-même la féodalité canadienne.

Je ne m'appesantirai pas sur la correspondance de l'Institut, un autre devant faire un rapport sur ce département; mais, qu'il me soit permis d'ajouter que, depuis 1848, les archives relatent la correspondance de l'Institut avec les institutions-sœurs du pays.

A peine l'Institut a-t-il pris une position assurée que, dans tout le Bas-Canada, des institutions semblables, portant le même nom, se forment sous l'égide de celle-ci.

Notre société ne les a jamais perdues de vue et les a toujours encouragées par des dons de livres ou par des travaux littéraires. La scission de 1858 a fait changer le nom de quelques-unes d'entr'elles, mais un bon nombre d'autres ont compris l'injustice de cette scission et ont maintenu leur nom et le maintiennent encore avec avantage.

Nous souhaitons à ces institutions-sœurs courage et prospérité; l'un ne marche pas sans l'autre.

L'Institut a encouragé par des dons de livres les différentes sociétés dont les noms suivent :

Institut-Canadien de St. Jean,	
do	de l'Assomption,
do	de Nicolet,
do	des Trois-Rivières,
do	de Laprairie,
Institut des Artisans de l'Industrie,	
Institut-Canadien de la Rivière-du-Loup,	
Smithsonian Institution, Washington,	
Mechanics' Institute, de Montréal.	

Quoique la bibliothèque de l'Institut ne fût en grande partie composée que de livres donnés en présent, cela n'a pas empêché cette institution de se montrer libérale envers ses sœurs.

Sous le titre de « Documents appartenant à l'Institut, » on s'est efforcé de recueillir tout ce qui peut offrir de l'intérêt pour l'histoire du pays; des manuscrits importants, des publications rares et précieuses composent ce dossier qui augmentera rapidement.

L'Institut n'a pas perdu de vue une grande question nationale.

Le Parlement venait enfin de reconnaître la justice de la rébellion de 37 et 38, en votant une indemnité aux victimes. Le regretté Lord Elgin avait sanctionné cette loi de réhabilitation nationale.

Bien que l'acte qui venait d'être passé fût une grande consolation pour les familles qui avaient souffert de la rébellion, il ne réhabilitait pas les victimes qui avaient perdu leur vie sur l'échafaud.

L'Institut se chargea de cette réhabilitation et la poussa à bonne fin.

Aujourd'hui, on voit dans le champ des morts un monument érigé à la mémoire des victimes de 1837-38.

Inutile de mentionner tous les sacrifices, les labeurs et le zèle qu'il a fallu faire et déployer pour obtenir un succès aussi flatteur. Le mérite en revient de plein droit à l'Institut, et son nom, gravé sur les tables de